



Nos points forts

Notre Offre de produits

- AIG est un assureur expérimenté de plusieurs dizaines d'années dans le domaine de l'aéronautique. Tant d'un point de vue souscription que gestion des sinistres, nous avons la volonté et la capacité d'apériter toutes les lignes de produits.
- Notre équipe mondiale spécialisée dans l'assurance aviation couvre tous les risques de l'écosystème aéronautique en matière de responsabilité.
- Le portefeuille est conforme à notre stratégie globale dans cette catégorie - AIG est l'un des leaders du marché.
- Pour éviter et minimiser les sinistres, nous fournissons des solutions de gestion des risques à nos clients clefs et à nos partenaires.

Nos solutions

- Nous proposons des solutions alternatives en matière de risque, d'indemnisation et de fronting de captives, et nous aidons nos clients dans la mise en place d'un cadre de gestion durable des risques sur le long-terme.
- Nous souscrivons toutes les activités au sein de notre portefeuille d'assurance aéronautique, en complément des fabricants et des aéroports, les compagnies aériennes, le rachat de franchise corps, l'aviation générale, le corps, la responsabilité civile et le risque de guerre.

Multinational

- La couverture est fournie dans le monde entier (à l'exclusion des territoires soumis à sanctions de l'OFAC, des Nations-Unis, des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou de l'Europe) par notre Centre d'excellence Multinational pour le fronting des captives, l'émission de polices locales et les solutions innovantes de transfert de risque.

L'expertise sinistres AIG

- Nous disposons d'une grande expérience dans le traitement des sinistres complexes pour les fabricants et les aéroports.
- Notre solide expertise en matière de gestion des sinistres aéronautiques associée au soutien supplémentaire de notre réseau de bureaux locaux dans plus de 50 pays, garantissent un excellent service à nos clients.
- En cas de sinistre, nous travaillons immédiatement en étroite collaboration avec l'assuré et convenons d'une stratégie de gestion du sinistre avec l'assuré et les experts juridiques et techniques désignés.



Informations minimales requises

- Nom et adresse des sites
- Brève description de l'activité
- Chiffre d'affaires
- Principaux clients
- Historique des sinistres sur 5 ans



Les préférences de souscription



Les avionneurs et motoristes, les équipementiers, les fabricants de pièces détachées, les ravitailleurs et les opérateurs de maintenance.



Les aéroports, des mega-hubs mondiaux aux petites pistes d'atterrissement.



Les prestataires de contrôle du trafic aérien, les prestataires de services de sécurité et la responsabilité des sous-traitants.

Nos appétits par industrie

Industrie	Appétit	Limites
Fabricants/OEM	●	500 millions €
Fabricants de composants	●	500 millions €
Ravitaillement en carburant et raffinage	●	500 millions €
Opérations de maintenance, de réparation et de révision	○	500 millions €
Aéroports	●	500 millions €
Responsabilité du contrôle du trafic aérien	●	500 millions €
Fournisseurs de services au sol	○	500 millions €
Responsabilité des sous-traitants	●	500 millions €



Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrats d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Directeur Aviation EMEA

Jean-Pascal Mouchette
jeanpascal.mouchette@aig.com

Directeur Commercial
France, Belgique, Luxembourg
François Villatte

francois.villatte@aig.com